# Passage L2 et AJAC

Par **Pascal976**, le **02/02/2017** à **16:21**

Bonjour à tous,
Je viens de trouver ce blog en cherchant des infos sur le statut AJAC, j'ai lue des question/reponse qui m'on ouvert l'esprit sur ce statut, mais j'aimerais éxpliquer mon cas si vous pouviez m'aider.
2015/2016 : j'étais en 1ere année de licence de droit à l'ufr de Besaçon, sa ne me plaisser pas trop du coup je m'investisser pas trop, jai pas pu valider ni ma s1 ni ma s2, j'ai postuler pour un BTS ( en croyant qu'il regarder les moyens de ma terminal, hélas il regarde aussi mes moyens de la licence et comme je ne m'investiser pas trop, j'avais pas de note extraodianaire )
2016/2017 : j'ai du postuler encore dans une licence, mais cette fois si c la licence aes, que j'aime bien par apport au droit, y'a des matiéte qui se ressemble, mais je me sens mieux ici.
J'ai eu 4 Au s1 ( je ne me render pas compte que j'avais redoubler.. j'dirait imature ) jai pu valider que 1 UE sur 5 et j'aimerais savoir si au s2 j'arrive à avoir 10/12/13 et que j'vais au rattrapage pour avoir 5/6/7 au s1 est ce que je pourrais passer en AJAC en L2 ? est ce qu'en L2 j'aurais la bourse ? Étant donné que, j'ai deja rédoubler une fois en 2015/2016 ? En L2 est ce que en validant les matiére de s1 nn validé, je peux avoir 10 en s1 et en validant aussi ma s3 et s4 normal, et admetons que je valide normal ma s5 et s6 j'aurais ma licence ? Étant donné que j'ai lu dans un autre blog qu'il fallait avoir 10 ou > à 10 pour avoir la Licence ?
Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **02/02/2017** à **23:26**

Bonjour,

Achètes un Bescherelle. :D

Cordialement.

Par **Camille**, le **03/02/2017** à **01:29**

Bonsoir,
Effectivement, ça va être dur d'obtenir des note extraodianaire par apport au droit avec toutes ces matiéte qui se ressemble surtout si on ne s'investiser pas trop...

[smile17]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés